



# Coupe de la Ligue Grand Est KUMITE

## Poussins, Pupilles, Benjamins


**Samedi 17 février 2024**  
**Centre des Sports Avenue Guynemer 54700 Pont-à-Mousson**

8h30- 9h00	<b>Contrôle Benjamins</b> masculin / féminin
10h00-10h30	<b>Contrôle Pupilles</b> masculin / féminin
11h30-12h00	<b>Contrôle Poussins</b> masculin / féminin

**Inscription et engagement : Inscription libre pour les poussins.** Compétition réservée aux participants des championnats départementaux pour les pupilles et benjamins.

Les pré-inscriptions des pupilles et benjamins s'effectuent par les comités départementaux, en ligne et dès que possible, afin que les clubs puissent confirmer leurs athlètes.

Les clubs doivent pour le 07/02/2024 au plus tard valider les pré-inscriptions en ligne des départements et s'acquitter du droit d'inscription afin que les inscriptions soient prises en compte définitivement par la ligue régionale. S'ils ne font rien, les compétiteurs ne seront pas inscrits.

(Pas d'inscription sur place). <http://www.ffkcompetition.fr/> 

Les clubs n'ont pas besoin de confirmer les inscriptions par mail ni au département, ni à la ligue, ils font uniquement la démarche en ligne sur <http://www.ffkcompetition.fr/> et s'acquittent du droit d'inscription de 3€ par compétiteur individuel.

**Règlements et déroulement :** Se référer au livret de la FFkaraté « Règlement compétitions Karaté 2023-2024 ».

**Droit d'inscription : Réception du règlement à la ligue régionale Grand Est avant le 07/02/2024**

- Par virement bancaire (IBAN : FR76 1470 7000 2831 9214 2578 629 CODE BIC : CCBPFRPPMTZ). Renseigner obligatoirement le n° du club dans le libellé du virement.

- Par chèque bancaire à la Ligue régionale Grand Est. Ne pas agraffer le chèque au bordereau et tenir compte du délai d'acheminement postal pour que votre règlement soit réceptionné au plus tard le 07/02/2024. Un règlement peut regrouper plusieurs manifestations et inscriptions.

**Qualifications :**

Les 4 premiers de la première division sont qualifiés pour la Coupe de France.

Les 4 premiers de la deuxième division sont qualifiés pour la Coupe de France.

Pas de qualification pour les poussins.

Seuls les compétiteurs et les officiels accrédités seront acceptés sur les aires de compétitions.

**ENTREE : 5€ par personne**  
**Sandwicherie et Buvette sur place**

Ligue Régionale Grand Est de Karaté et disciplines associées  
Centre des sports- av. Guynemer  
54700 Pont à Mousson  
Email: [grandestkarate@gmail.com](mailto:grandestkarate@gmail.com)

